



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

APR 4 1983

S/15671
31 mars 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 31 MARS 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT DU NICARAGUA
AU CONSEIL DE SECURITE

J'ai l'honneur de vous transmettre une note de protestation adressée le 31 mars 1983 à Son Exc. M. Edgardo Paz Barnica, ministre des relations extérieures de la République du Honduras, par Son Exc. M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des Relations Extérieures de la République du Nicaragua.

"Je m'adresse à Votre Excellence afin de lui notifier les faits suivants :

Le 28 mars à 11 h 30, un groupe de contre-révolutionnaires en provenance du Honduras a pénétré dans notre territoire armé de mortiers, de mitrailleuses 60 et de fusils FAL et ils ont attaqué le poste d'observation de Kum au nord du département de Zelaya. Dès que les soldats nicaraguayens sont arrivés, les contre-révolutionnaires se sont repliés sur leurs bases en territoire hondurien.

Hier, 29 mars, à 6 heures, un autre groupe de contre-révolutionnaires provenant également du Honduras, a attaqué à l'aide de mortiers et d'armes à feu le village de Teotecacinte, dans le département de Nueva Segovia, blessant un jeune garçon, Leopoldo Jimenez. Les soldats de l'armée populaire sandiniste ont repoussé l'attaque et le groupe s'est retiré précipitamment en territoire hondurien, par le secteur de Murrupuchi, à 8 kilomètres au nord-ouest de Jalapa.

Le même jour à 6 heures, un autre groupe de contre-révolutionnaires provenant, comme les précédents, du territoire hondurien, a lancé une nouvelle attaque dans la zone frontalière, dans la région de Kum, à Zelaya Norte.

Mon gouvernement adresse au Gouvernement hondurien une protestation des plus formelles et des plus vigoureuses face à ces nouveaux actes d'agression, tout en réaffirmant une fois de plus sa volonté de poursuivre ses efforts pour préserver la paix et la tranquillité dans la zone frontalière, objectif qui devient chaque jour plus difficile à atteindre, vu l'attitude adoptée par le gouvernement de Son Excellence, attitude qui consiste à protéger et à encourager ceux qui cherchent à créer un conflit ouvert entre nos pays."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente note de protestation comme document du Conseil de sécurité.

Le Vice-Ministre des relations extérieures,

Représentant du Nicaragua au Conseil
de sécurité,

(Signé) Victor Hugo TINOCO
